

Conseil de Faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du Conseil de faculté du 6 juin 2013, n° 100

Avertissement préalable

Pour des raisons de commodités de lecture, le masculin est utilisé à titre générique. Tous les titres et fonctions doivent être entendus comme masculins et féminins.

1. Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2013, 25 avril 2013, n° 99 et de son résumé

Le procès-verbal et le résumé du procès-verbal envoyés aux membres du Conseil sont acceptés.

3. Communications du Doyen

Le Doyen fait part au Conseil des éléments suivants :

1. La Direction vient de décider de suivre les recommandations de la commission pour la stabilisation de Niklas Linde, avec effet anticipé d'une année sur le calendrier normal, soit au 1^{er} août 2013.
2. Le poste d'administratrice de l'ELSTE a été repourvu au 15 mai en la personne de Mme Bastienne Uhlmann.
3. Le poste d'ingénieur pédagogique (à la succession de Nicolas Kramar) est en voie de pourvue.
4. Les compositions des 4 commissions de nomination (durabilité, mobilité, développement, Meibom) ont été acceptées par la Direction.
5. Concernant le MA en biogéosciences : 4 candidats ont été sélectionnés, 3 viendront faire une présentation et une entrevue le mercredi 12 juin prochain (Guillaume Cailleau, Guillaume Bertrand, Tomaso Bontognali).
6. Le Décanat a alloué 600'000 francs à chacun des 3 instituts sur la période juillet 2013-décembre 2014 pour recruter des post-doctorants afin de consommer les excédents budgétaires de la faculté.
7. Projet facultaire de la région de Nant : accord de la FBM de participer en signant la convention relative à nos activités dans la réserve du vallon de Nant. Soutien financier du décanat pour relancer un projet multidisciplinaire dans les Alpes vaudoises sous l'impulsion de MM. Guisan et Lane, avec la mise sur pied d'une base de données géo-informatique, sur le modèle de celle développée récemment à Arolla par Stuart Lane. 3 assistants diplômés seront engagés tout prochainement jusqu'à fin 2013 pour démarrer le projet.
8. Fête des 10 ans. Le bilan est très positif. De vifs remerciements sont adressés au comité d'organisation, à Peter Baumgartner pour son exposition sur les coraux, et à l'ensemble des membres du corps enseignant qui se sont impliqués pour différentes

activités (Emmanuel Reynard, Stuart Lane et Christian Kaiser et leurs assistants), à Jean Hernandez et tout particulièrement à Rémy Freymond, qui a assuré, avec l'aide de Sophie Fuhrmann et de Floriane Beetschen au quotidien le bon déroulement de tous les événements.

9. Les 13 et 14 juin prochains aura lieu l'inauguration officielle de la plateforme CASA (Center for Advanced Surface Analysis), fruit de la politique remarquable de Lukas Baumgartner et de l'appui financier décisif de la Direction.

4. Communications de l'École

Le Vice-doyen aux affaires académiques fait part au Conseil des éléments suivants :

1. La dernière séance du conseil de l'école (qui était aussi la dernière de l'année académique) a eu lieu le 14 mai. Les besoins pour le deuxième semestre sont divers. Une discussion s'est tenue sur les résultats des différents groupes de travail par filière.

Il y a eu une discussion sur les principes du nouveau programme bachelor. Concernant ce programme il faut penser à proposer des enseignements importants à 6 crédits pour réduire les examens (entre autres raisons) avec une meilleure intégration des cours.

Une discussion a eu lieu proposant une « semaine sans cours » au milieu du semestre d'automne, ainsi qu'à la fin du semestre de printemps et au début du semestre d'automne pour y placer des camps, des excursions, des cours-bloc, des ateliers, etc. A ce sujet, le Conseil de l'école est particulièrement favorable à une semaine sans cours au milieu du semestre d'automne.

Une autre discussion s'est tenue sur les masters, notamment en vue d'un master inter-facultaire en sciences sociales de l'environnement et ses implications pour notre master en géosciences de l'environnement, qui va se réorienter vers l'environnement naturel.

2. Suite des travaux pour la réforme du bachelor :

Le Bureau est arrivé à un projet provisoire pour le 2^e semestre (qui est en théorie toujours commun pour tous les étudiants, mais qui contient 3 sous-modules). Les discussions bilatérales avec des enseignants concernant le programme à monter vont continuer. Il faut créer un groupe de travail sur les méthodes quantitatives et un groupe de travail sur les méthodes qualitatives.

3. Concernant le poste d'ingénieur pédagogique, quatre candidats ont été short-listés. On est optimiste pour trouver quelqu'un de qualifié pour accompagner les enseignants en matière pédagogique et sur les technologies de l'enseignement.

4. Session d'examens. Les personnes concernées sont invitées à bien lire les consignes envoyées par le Secrétariat académique concernant la surveillance et le bon déroulement des examens.

5. Communications de la Recherche

Le Vice-doyen à la recherche fait part au Conseil des éléments suivants :

1. SERVAL. La mise sous SERVAL des publications est presque achevée. Pierre Vonlanthen, Catherine Schlegel-Rey, Manon Rosset et le support du CI sont vivement

remerciés pour leur travail. Des séances d'information seront mises en place dans les instituts pour les utilisateurs de façon à éviter l'engorgement du travail des validateurs. Nicolas Bourquin a envoyé un mail aux directeurs du CRET et de l'ISTE afin de leur proposer des séances d'information et d'aide à la saisie. Pour l'IGD, Manon Rosset gère la chose et une séance d'information a déjà eu lieu.

2. La page web recherche est périodiquement renouvelée avec des mises en lumière du travail de recherche au sein de la faculté. Le vice-doyen à la recherche annonce que de nouvelles rubriques telles que « infos pour chercheur » seront développées sous peu avec un volet « financements », qui regroupera les informations essentielles. La rubrique « être doctorant à la FGSE » revêt une importance stratégique. Si nécessaire, on peut communiquer d'éventuelles prestations de recherche à Nicolas Bourquin. L'idée est de présenter les prestations disponibles de la FGSE aux journalistes notamment.
3. Rappel du droit au comité de suivi de thèse. Le comité de suivi de thèse est un droit pour tout doctorant. Il est demandé aux directeurs de bien veiller à ce que ces comités de suivi se fassent. Il sera demandé au doctorant d'envoyer le compte-rendu de la séance directement au vice-doyen à la recherche, dans le cas éventuel (très rare) d'un désaccord avec le directeur.
4. Ecoles doctorales. Le vice-doyen à la recherche présente et commente quelques chiffres. 78% des personnes ayant répondu sont inscrites en école doctorale. 22% des personnes sondées ne sont pas intéressées par les écoles. 61% des personnes sondées estiment que les écoles doctorales ne devraient pas être une obligation. Le vice-doyen Eric Verrecchia regrette cet état de fait.
5. Le vice-doyen à la recherche commente les chiffres du FINV 2013. Il félicite le Conseil du fait que les gens se sentent réellement concernés par l'allocation des montants.
6. Open access. Le vice-doyen présente une communication de la Direction qui encourage les chercheurs à remplir un questionnaire sur l'Open Access. Par ce message, la Direction souhaite améliorer les stratégies de publication et leur libre accès.
7. Gestion des matières et substances des laboratoires. Le vice-doyen cède la parole à Nathalie Chèvre qui est en charge de ce projet et dont le but est de faire l'analyse des matières, flux et déchets des laboratoires de la FGSE. Ce projet s'inscrit dans la *Stratégie de durabilité de l'UNIL* et est financé par la Direction. D'une durée de six mois, ce projet sera réalisé avec l'appui de M. Mathieu Aeby, civiliste, et en partenariat avec Unisep, le Service de Sécurité, Environnement et Prévention de l'Université de Lausanne.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'Unil

Torsten Vennemann présente les communications du conseil de l'UNIL de la séance du 2 mai 2013.

1. Communications de la direction :

- Le bâtiment « cluster sports » : un concours d'architecture a été lancé ; la construction est envisagée entre l'automne 2014 et fin 2016.
- Le bâtiment « Neupolis » serait partagé par l'UNIL (FBM) et l'EPFL afin d'accueillir plusieurs grands projets en direction des sciences médicales.

- Le plan stratégique de l'UNIL (de la nouvelle direction) n'est pas encore approuvé et donc la première version du rapport de gestion de l'UNIL va faire référence à la proposition du plan stratégique de l'UNIL précédent.
- La convention du transfert de l'IDHEAP a été adoptée par les instances cantonales.

2. Examen et vote des Comptes 2012 :

- En résumé, l'exercice 2012 des comptes montre un excédent des produits de seulement 577 KFr par rapport au budget 2012 ; les charges de 2012 ont augmenté d'environ 14'201 KFr par rapport à 2011 mais montrent un bénéfice de l'ordre de 3'994 KFr par rapport au budget 2012 ; et donc au final, les charges ont été moins importantes que prévu et les produits plus élevés. Il est donc à noter que l'excédent des charges par rapport aux produits, avant la dissolution nette du fonds de réserve et d'innovation de 2012, ne représente que 0.06% du total des produits (Fr 235'997.17), soit une valeur extrêmement faible.

Les comptes ont été approuvés de manière unanime par les membres du conseil de l'UNIL.

3. Rapport sur la gestion 2012 de l'UNIL :

Le rapport de la gestion de l'UNIL a été approuvé par la majorité et trois abstentions par les membres du conseil de l'UNIL.

Un autre point à l'ordre du jour était l'examen de l'article 29 du règlement général des études ; le message essentiel est que pour les examens écrits l'enseignant responsable et au moins un deuxième correcteur évaluent chaque copie.

Séance du 23 mai 2013 :

Examen et vote de projet du budget « ordinaire » 2014 de l'UNIL :

En résumé, le projet de budget ordinaire présenté pour 2014, en augmentation de 5.5% par rapport au budget 2013, s'explique par l'intégration de l'IDHEAP à la FDSC, une croissance et nouvelle indexation des étudiant-e-s, ainsi que le plan stratégique de l'UNIL. Le projet du budget « ordinaire » 2014 de l'UNIL a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de l'UNIL.

Le dernier point de ce Conseil a été la proposition de modifier les articles 1 et 8 du règlement interne de l'UNIL ; le nom de la Faculté de droit et des sciences criminelles serait revu et serait désormais la Faculté de droit, sciences criminelles et d'administration publique.

Il n'y a pas d'autres remarques.

7. Proposition de création d'un nouvel institut

Le Doyen présente les éléments suivants :

Le projet de restructuration remonte à 5 ans. La restructuration a partiellement abouti l'année dernière avec la création de deux instituts et d'un centre de recherche. A présent, le nouveau décanat souhaite arriver au bout de la restructuration. Plusieurs scénarios ont été envisagés, et principalement la création d'un 3ème institut centré sur l'environnement de surface. Le Décanat a organisé différentes séances de travail depuis le mois d'avril 2013, au cours de laquelle il a demandé aux personnes qui s'étaient manifestées ou pressenties d'exprimer leur intérêt de principe à la création d'un 3ème institut d'environnement ; toutes ont répondu positivement.

Le Doyen évoque l'excellent état d'esprit qui règne au sein des membres potentiels du projet de 3ème institut et se dit convaincu qu'aucun d'eux ne cherchera à préempter les domaines de recherche d'autres membres de la Faculté. Le temps d'une concertation plus large sur les stratégies de recherche entre futurs instituts est venu, sous réserve du résultat du vote du Conseil. Le Doyen précise qu'il est nécessaire que chaque unité de recherche ait une masse critique et que l'attribution définitive des postes vacants en sciences naturelles se fera en conséquence.

Le Conseil de faculté vote sur la proposition de création d'un nouvel institut sur la base du document présenté.

Par 18 oui et 3 abstentions, le Conseil s'exprime en faveur de la création d'un nouvel institut sur la base du document présenté.

8. Préavis sur les modifications du projet de Convention de l'ELSTE en vue de son renouvellement

Le vice-doyen aux affaires académiques René Véron explique qu'il s'agit d'une convention à renouveler tous les 5 ans. Le Conseil doit donner son préavis à ce sujet.

A l'unanimité, le Conseil préavise favorablement les modifications du projet de Convention de l'ELSTE en vue de son renouvellement.

9. Rapport de la Commission de nomination d'un privat-docent (Dr. Joerin)

S'agissant de décisions sur des personnes, ce point est soumis à la confidentialité.

10. Demande d'honorariat (Prof. Maignan)

S'agissant de décisions sur des personnes, ce point est soumis à la confidentialité.

11. Demande de co-direction de thèse (S. Utz/S. Lane)

Stuart Lane présente le dossier de M. Utz, qui veut débiter un travail de thèse. Il est bénéficiaire d'une bourse. Il n'y a pas de remarques.

A l'unanimité (20 oui), cette demande est approuvée.

12. Vote décisionnel sur le rapport de la Commission d'admission concernant deux demandes d'admission

S'agissant de décisions sur des personnes, ce point est soumis à la confidentialité.

13. Divers, interpellations et propositions

Une intervenante fait remarquer que l'état sanitaire du bâtiment Géopolis est problématique, notamment en ce qui concerne le taux d'humidité dans les bureaux. Des conjonctivites et des problèmes d'asthme ont été signalés. Après vérification, le taux d'humidité est hors des normes légales. Il faudrait s'adresser à UNIBAT. Mme Nathalie Chèvre se propose de réunir des informations à ce sujet (des certificats médicaux notamment). Il est proposé que le Décanat gère la chose pour y donner plus de poids.

Le Doyen annonce qu'un repas de Faculté aura lieu le 4 juillet à l'issue du Conseil de Faculté.

Le Doyen remercie l'assemblée et lève la séance.